

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 3 FEVRIER 2009

-----

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. HAZARD. DUMAS.. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSMOLLARD.

Absent excusé : M. ROCHAND.

-----

- **ACQUISITION DE TERRAIN** : pour la réalisation du projet d'aménagement du carrefour RD 7 RD 101, il est décidé d'acquérir un terrain de 720 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle cadastrée section AB N° 87, moyennant le prix de 3.10 € le m<sup>2</sup>
- **SUBVENTIONS 2009** : il est procédé au vote des subventions qui seront inscrites au budget 2009
  - Prévention routière 37.00
  - Ecole de musique de Panissières 500.00
  - SPA 214.50
  - Groupement des 4 cantons 247.50
  - CCML 206.25
  - ARAIRE 65.00
  - Groupe Déprim'espoir 50.00
  - Association Peuples Solidaires 206.25 (accompagnement pendant une année du projet d'agrandissement de l'école de Gnétigba au Burkina-Faso)
  - Centres de loisirs 2.00 € / enfant / jour
  - Les Amis de La Bibliothèque Municipale : 2 000.00 (ce montant comprend une somme de 200 € allouée comme participation à des frais liés à des formations obligatoires)
- **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE** : Madame le Maire rappelle qu'une subvention d'un montant de 23 000 € avait été promise par Monsieur Guilloteau pour le financement de l'acquisition de la maison Viallon, qui doit être démolie pour la réalisation du projet de restructuration de la mairie. Le dossier n'ayant pas abouti, cette subvention a été perdue pour la commune. Après plusieurs sollicitations, Monsieur Guilloteau accepte d'attribuer une nouvelle aide. Le conseil décide de déposer une demande pour le financement des travaux de la mairie.
- **DEGREVEMENT D'UNE REDEVANCE ASSAINISSEMENT** : il est accordé un dégrèvement sur une redevance en raison d'une fuite d'eau sur une canalisation d'eau potable
- **COMMISSIONS MUNICIPALES** :
  - ↪ **Bulletin – Communication** : une relance va être opérée auprès des associations afin qu'elles transmettent des informations pour le site internet
  - ↪ **Vie culturelle – animation du village** : la commission met en place la signalétique qui sera apposée sur les panneaux du PDIPR
- **QUESTIONS DIVERSES** :
  - ↪ **Cantine scolaire** : Madame le Maire fait part à l'assemblée des difficultés financières rencontrées par l'association de gestion de la cantine scolaire, notamment en raison de la baisse des effectifs. Pour poursuivre sa réflexion le conseil attend une analyse financière précise.
  - ↪ **UMAC** : A la demande de l'association la commune prendra à sa charge la préparation, le nettoyage de la salle et le coût de la clique pour les commémorations d'armistice
  - ↪ **Ecole de Boules** : le conseil rejette la demande formulée par la société de boules auprès de la commission « vie associative » relative à la prise en charge des frais de transport des enfants à Montrottier
  - ↪ **Internet haut débit** : Madame le Maire informe le conseil que le Département a voté une dotation de 150 000 € pour améliorer la couverture de la commune
  - ↪ **Remerciements** : Madame le Maire communique le courrier du collectif d'association de parents d'élèves et de syndicats remerciant la commune pour son soutien aux RASED

Fait en Mairie le 14 janvier 2009

Le Maire,